

**CONCOURS DE RECRUTEMENT D'INFIRMIER(E)S
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

ACADEMIES DE REGROUPEMENT EST

Session 2022

Vendredi 22 avril 2022 de 9h00 à 12h00

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 3 heures (Coefficient : 1)

**Réponse(s) à une ou plusieurs questions concernant l'exercice de la
profession d'infirmier**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la **copie** (ou des copies) **modèle CMEN** mise(s) à votre disposition.

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre copie.

Si la rédaction de votre devoir vous impose de mentionner des noms de personnes ou de villes, non précisées dans le sujet, vous utiliserez des lettres pour désigner ces personnes ou villes (A..., Y..., Z....).

Les candidats ne doivent pas quitter la salle avant **2h00** de composition.

Ce sujet comporte 4 pages (page de garde incluse). Vérifiez que le sujet est complet.

Question n°1

Quel doit être le contenu de la visite de dépistage obligatoire de la douzième année (Arrêté du 3 novembre 2015 modifié le 20 août 2021 relatif à la périodicité et au contenu des visites médicales et de dépistage) ?

Citez-en 10 sur les 16 obligatoires.

Question n°2

Définissez les acronymes U. L. I. S. et S. E. G. P. A.

Quels élèves relèvent du dispositif U. L. I. S. ?

Quels élèves relèvent du dispositif S. E. G. P. A. ?

Question n° 3

Quel est le rôle de l'infirmière à l'internat dans un lycée ?

- Pendant le service de soirée ?
- Durant l'astreinte de nuit ?

Question n°4

Qui est le supérieur hiérarchique de l'infirmier scolaire ?

Question n°5

- Définissez l'acronyme G.P.D.S.
- Qui le compose ?

Etude de cas n°1 :

Une jeune fille de 16 ans, élève de seconde, se présente à l'infirmier. Elle vient de manger pour la première fois à la restauration scolaire. L'élève se plaint de démangeaisons autour des yeux, de « sentir gonfler son visage ». Vous remarquez l'apparition d'éruptions cutanées au niveau du cou, lorsqu'elle vous parle.

1. a) Que vous évoquent ces symptômes ?
b) Quelles grandes fonctions de l'organisme peuvent être impactées ?
c) Quels sont les risques ?

2. Citez et hiérarchisez les étapes de la conduite à tenir **dans l'immédiat**.

3. Dans l'éventualité de la mise en place d'un P. A. I. :
 - Que signifie l'acronyme ?
 - Quelle en est la définition ?
 - Quels sont les signataires ?
 - Quel est le rôle de l'infirmier ?

Etude de cas n°2 :

Un enseignant de C. E. 2 vous interpelle lors de votre passage pour évoquer le cas d'un élève qui le préoccupe. Il trouve Matthieu très discret, voire renfermé. De plus, cet élève est en situation d'échec scolaire. Lors de votre entretien avec Matthieu, vous constatez de nombreux hématomes sur ses bras et des marques de strangulations. Matthieu déclare que c'est sa mère qui se met en colère contre lui parce qu'il n'est pas sage.

1. Dans quelle mission et dans quel cadre légal inscrivez-vous votre démarche ?
2. Quelle est votre démarche à court terme ?
3. Selon la réglementation, devez-vous informer les parents ?
4. Quelle est votre démarche à plus long terme de façon individuelle et collective ?